

Chênaies blanches et boisements thermophiles médio-européens dominés par le chêne pubescent (*Quercus pubescens*)



Anisorus quercus, *Cerambyx cerdo**, *Cerambyx miles*, *Cerambyx welensii*, *Cetonia aurata*, *Lucanus cervus**, *Stictoleptura trisignata*



Acer monspessulanum, *Acer opalus*, *Amelanchier ovalis*, *Anemone hepatica*, *Aphyllanthes monspeliensis*, ***Brachypodium rupestre***, *Bupleurum falcatum*, ***Buxus sempervirens***, *Campanula persicifolia*, *Carex flacca*, *Carex halleriana*, *Carex humilis*, *Carex montana*, *Colutea arborescens*, *Cornus mas*, *Cornus sanguinea*, ***Cotinus coggygria***, *Cytisophyllum sessilifolium*, *Daphne laureola*, *Helleborus foetidus*, *Hippocrepis emerus*, *Juniperus communis*, *Limodorum abortivum*, *Lonicera etrusca*, *Melampyrum cristatum*, *Melittis melissophyllum*, *Noccaea praecox*®, *Orchis purpurea*, *Prunus mahaleb*, *Pseudoturritis turrita*, *Quercus petraea*, ***Quercus pubescens***, *Rhamnus alaternus*, *Rhamnus alpina*, *Rubia peregrina*, ***Ruscus aculeatus***, *Sorbus aria*, *Sorbus domestica*, *Tanacetum corymbosum*, *Teucrium chamaedrys*, *Thymus praecox* gr., *Viburnum lantana*, *Viola alba*

Phytosociologie et référentiels d'habitats

PVF	57.0.1.0.1	<i>Quercion pubescenti-sessiliflorae</i>
Natura 2000	ND	Non désigné
EUNIS	G1.71	Chênaies à <i>Quercus pubescens</i> occidentales et communautés apparentées
CB	41.71	Chênaies blanches occidentales et communautés apparentées

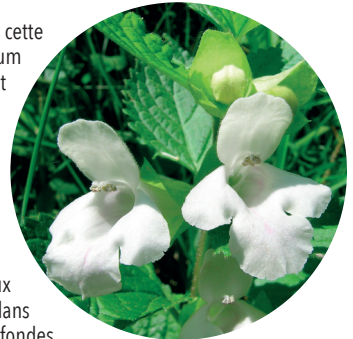
Cette alliance regroupe les boisements acidiphiles ou calcicoles, thermophiles de chênes caducifoliés, établis sous influences supraméditerranéenne et subcontinentale, ainsi que les chênaies vertes supraméditerranéennes [voir *Quercion ilicis* - F2701]. Les boisements acidiphiles plus mésophiles de chênes établis en conditions atlantiques à subcontinentales et supraméditerranéennes sont à rapporter à l'alliance du *Quercion roboris* [F2705].

Aspect - physionomie - écologie Hauteur : 5 à 20 m

Ces boisements thermophiles principalement décidus, souvent clairs et peu élevés, voire bas et rabougris sur les pentes rocailleuses, sont dominés par *Quercus pubescens*, parfois *Quercus petraea* et leurs hybrides, auxquels se mêlent d'autres petits feuillus comme *Acer monspessulanum*, *A. opalus* et *Sorbus aria*, ou encore *Pinus sylvestris* et parfois *Pinus nigra*.

Favorisées par un bon éclaircissement et souvent étoffées, les strates inférieures associent à la fois des arbustes et des plantes herbacées xéro-héliophiles, présents aussi dans les fourrés et pelouses sèches préexistants ou dérivés par dégradation (*Buxus sempervirens*, *Cotinus coggygria*, *Genista cinerea*, *Festuca marginata*, *Teucrium chamaedrys*...), à des espèces plus sciaphiles de sous-bois fermés (*Daphne laureola*, *Ruscus aculeatus*...) ou des lisières (*Tanacetum corymbosum*, *Pseudoturritis turrita*...).

Thermophile et xérophile, cette chênaie trouve son optimum sur des terrains secs à déficit hydrique très marqué, pauvres, souvent superficiels et soumis à une forte insolation. Les sols carbonatés et rocheux sont préférés sous climat arrosé, mais elle se développe aussi sur sols siliceux en climat sec, notamment dans les vallées intra-alpines profondes et dans les régions sous influence méditerranéenne. Elle préfère les versants entrecoupés d'escarpements et aux pentes fortes, sur des substrats très fracturés ou des éboulis stabilisés. Dans les massifs humides, elle se limite aux abords de corniches et de vives.



Flore

Le contraste entre plantes héliophiles et sciaphiles du cortège floristique de la chênaie pubescente révèle aussi leur origine biogéographique : les premières, qui tolèrent des conditions d'ensoleillement desséchantes, sont surtout des espèces eury-méditerranéennes, alors que les secondes, plus mésophiles, qui s'installent par la suite à l'abri des premières, ont pour la plupart une distribution eurasiatique et sud-européenne.

Dynamique de végétation - Impact anthropique

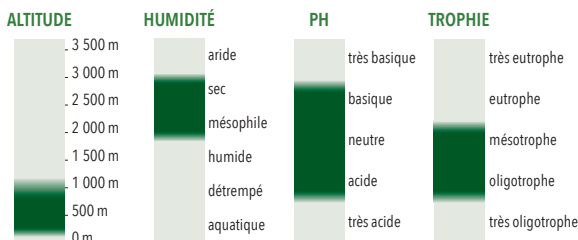
Stade final de la fermeture progressive de pelouses et de landes rocailleuses en situations sèches, la chênaie pubescente recolonise aussi d'anciennes cultures à l'abandon. Dans ce cas, la flore de ces boisements est plus nitrophile que celle des chênaies éta-

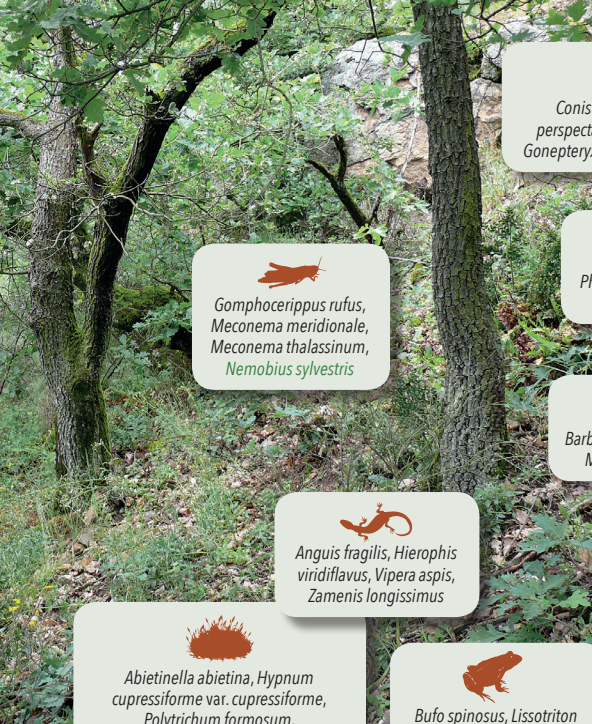
ÉTAGES DE VÉGÉTATION

supraméditerranéen, planitiaire, collinéen

AZOTE

non nitrophile, mésonitrophile





Conistra daubei, *Cydalima perspectalis*, *Eriogaster rimicola*, *Gonepteryx cleopatra*, *Satyrion ilicis*



Phylloscopus bonelli, *Sylvia cantillans*



*Barbastella barbastellus**, *Myotis bechsteinii**



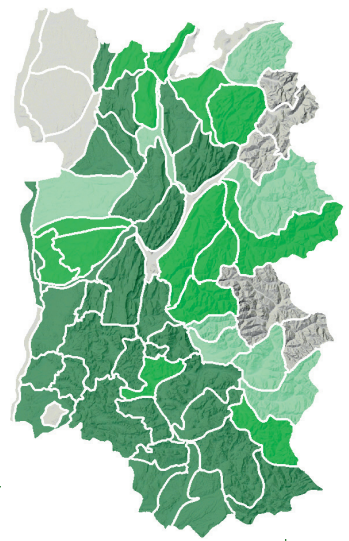
Anguis fragilis, *Hierophis viridiflavus*, *Vipera aspis*, *Zamenis longissimus*



Abietinella abietina, *Hypnum cupressiforme* var. *cupressiforme*, *Polytrichum formosum*, *Pseudoscleropodium purum*, *Rhytidiadelphus triquetrus*, *Rhytidium rugosum*, *Zygodon forsteri*



Bufo spinosus, *Lissotriton helveticus*, *Rana dalmatina*, *Salamandra salamandra*



Distribution

Constituant une partie importante du paysage des collines sèches et des reliefs de piémont ou sur les premières pentes des Préalpes, la chênaie pubescente est largement répandue dans la partie méridionale de la dition. En remontant vers le nord, elle se raréfie et se cantonne aux pentes rocheuses calcaires chaudes. Elle remonte sous forme appauvrie et fragmentaire (chênaie intra-alpine) dans les vallées les plus profondes des Alpes intermédiaires et internes.

blies sur des terres jamais retournées. Le pastoralisme autrefois important dans ces boisements et l'exploitation du taillis (bois de feu, tannerie...) entretenait un sous-bois clairsemé qui tend aujourd'hui à se densifier suite à l'abandon de ces pratiques.

Variabilité - Identification et risques de confusion

Rabougrie sur les sols superficiels et arides, cette chênaie devient plus haute dans les stations fraîches et sur des sols post-cultureux riches en nutriments, où d'autres chênes et leurs hybrides se mêlent parfois à *Quercus pubescens*. Dans des pentes et éboulis mal stabilisés, *Acer opalus* devient abondant et accompagne une flore plus mésophile grâce à la fraîcheur disponible entre les blocs, amorçant la transition vers la tillaie thermophile [Tilion - F2709]. Au bas des pentes, sur colluvions, la chênaie blanche cède la place à la charmaie neutrophile [Carpinion - F2703]. Parmi de nombreux types, la chênaie-buxaie rupicole, typique des Préalpes calcaires et du Jura méridional, s'enrichit avec *Cotinus coggygia* dans les stations chaudes. Sur substrat acide s'installe la chênaie thermophile acidiphile à *Rubia peregrina* et à *Ruscus aculeatus* ou, sur sol plus épais, celle à *Ilex aquifolium*. Thermo-subatlantique, celle à *Erica scoparia* s'établit sur marnes décalcifiées.

Intérêt biologique - Valeur patrimoniale

Largement répandue dans les Alpes méridionales, cette forêt joue un rôle majeur dans la structure des paysages et les continuités écologiques. Certains types sont remarquables, telle la chênaie pubescente des

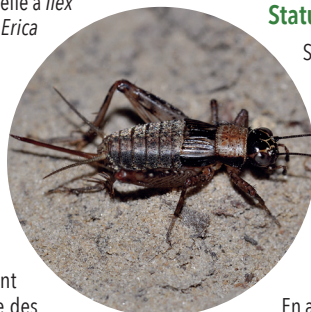
fonds de gorges ou de vallons encaissés, où le sous-bois de *Buxus sempervirens* peut atteindre la hauteur exceptionnelle de 6 m et abrite une flore sciaphile associant de nombreuses fougères. Cette chênaie peut héberger quelques espèces végétales rares comme *Cytisus elongatus*®, *Cotoneaster delphinensis*®, *Paeonia officinalis* subsp. *huthii*®, *Viola jordanii*® ou *Danthonia alpina*®.

Menaces - Conservation

En progression depuis plus d'un siècle, ces boisements profitent de la déprise rurale. Les plantations de pins et de cèdres, les aménagements divers, l'urbanisation diffuse sur les pentes ensoleillées, constituent les principales menaces. Les chênaies rabougries établies sur des pentes rocheuses arides sont moins menacées, contrairement à celles des fonds de vallons plus exposés aux activités humaines. Récemment arrivée d'Asie, la pyrale du buis (*Cydalima perspectalis*), par son action défoliante du buis, modifie la structure de la chênaie-buxaie.

Statut

Statut Natura 2000 : habitat non communautaire, sauf pour les chênaies âgées abritant des coléoptères rares ou menacés (*Cerambyx cerdo*, *Lucanus cervus* et *Osmoderma eremita*) inscrits à l'annexe 2 de la Directive Habitats. Statut sur l'espace alpin et péri-alpin : habitat non menacé en progression.



Évolution ↗

En augmentation